L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 15 NOVEMBRE 1853.

Le journal est publié par :
G. F. WEISSE & COMP.
Editeurs-Propriétaires :
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. HARRY.
N° 83, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS :
MARDI MATIN, 15 NOVEMBRE.

AVIS.

☞ Nous publierons désormais dans la première colonne de la une page de l'*Abeille* le BULLETIN COMMERCIAL, la LISTE MARITIME et celle qui indique le départ des bateaux à vapeur. Cette nouvelle disposition nous est impérieusement commandée par l'abondance des avis.

LA PAIX ET LA GUERRE.

Si c'est un gouvernement favorable à l'état de guerre, c'est le gouvernement absolu où le volonté d'un homme est substituée à celle de la nation, où le peuple n'a pas le droit de délibérer sur les plus graves affaires du pays, où tout se règle en dehors de sa participation, où il est accablé par la puissance souveraine d'un monarque entouré de quelques ministres.

L'histoire des siècles passés n'est qu'un interminable recueil de guerres. L'Europe sillonnée par de formidables armées ressemblait plutôt à un camp qu'à une agglomération de peuples civilisés. Pour une simple question d'étiquette ou d'amour propre froissé les nations étaient précipitées les unes sur les autres, et les haines résultant de tous ces conflits se transmettaient de génération en génération.

Le siècle dernier, dit un écrivain dont nous aimons à reproduire les sages et éloquentes idées, le siècle dernier a été relativement le plus pacifique de l'histoire, et cependant que de pierres encore il a eu à porter ! Voyez plutôt, [illegible] Guerre pour la succession d'Espagne, terminée par le traité d'Utrecht ; guerre pour un démembrement de succession, en France, close par la cession de Sologne, terminée par le traité de Vienne ; guerre pour la succession d'Autriche, terminée par le traité d'Aix-la-Chapelle ; guerre de sept ans, terminée par le traité de Paris ; guerre pour la succession de Bavière, terminée par le traité de Teschen. Total, quatre ans de batailles jusqu'à l'avénement de Louis XVI, et de batailles le plus souvent livrées pour une question de dynastie, ne qui paraît manifestement prouver que le principe d'hérédité est le principe d'ordre par excellence. Vient ensuite la guerre était la règle au siècle dernier ; aujourd'hui elle est une exception. A quoi tient cette différence ? A la propagation de gouvernement constitutionnel en Europe.

Le gouvernement absolu—nous citons encore un écrivain français—le gouvernement absolu est essentiellement militaire et il est militaire parce qu'il est absolu. Du moment où effet qu'il règne despotiquement, sans admettre de réplique, il a besoin d'entretenir une nombreuse armée pour le garder contre son peuple aussi bien que contre le peuple voisin. Une volonté absolue doit nécessairement avoir une force [illegible] à son service, sous peine de succomber sous le poids de sa propre exagération. En même temps, et pour plus de sécurité, le despotisme doit donner son armée à commander à une classe privilégiée, distincte de la nation, [illegible] la moustache par une ressemblance [illegible] à une noblesse [illegible] Des lors tout est militaire ou emprunt de l'esprit militaire dans l'Etat. Tout ce qui est honneur, distinction, grandeur, est réservé à l'épée. Cet appareil entoure partout le souverain, commande partout, même dans l'ordre civil. Cette [illegible] d'une brillante fortune à poursuivre [illegible] en grâce sous l'uniforme irrite autant [illegible] l'ambition de la noblesse. Mais comme la guerre seule peut assouvir cette ambition [illegible] les chances de l'avancement, le despotisme fait la guerre, la provoque à chaque [illegible] la moindre prétexte, souvent même sans prétexte — Il est encore cela, le gouvernement absolu agit dans l'ombre, en silence, et [illegible] sans avoir jamais à rendre compte de son [illegible] ni de sa conduite. Il peut donc préférer la guerre comme il lui plaît, pour le temps [illegible] plaît. Il la déposer en garnie ici ou là, [illegible] la laisser tranquillement reloro, [illegible] de regarder reposant avant l'occasion [illegible], son successeur reprendra en poussière [illegible] ce qu'aime politique, une [illegible] comme lui, la guerre et encore [illegible] sous mille variées. Depuis cent ans, le mot [illegible] a [illegible] comme symbolique, comme un voile [illegible] à la Russie. De la Pologne à la Turquie, il pourrait infatigablement la [illegible] de conquête. Il trouve la Russie [illegible] pour son ambition. Il veut l'étendre [illegible] la Baltique à la Méditerranée. Il veut [illegible] du monde russe le monde entier. Un seul [illegible] ne peut germer que sous le front [illegible] despotique. Un peuple libre serait suffisamment [illegible] d'être ce qu'il est et de vivre sur [illegible]

L'auteur de l'article en question termine en [illegible] :

[illegible] constitutionnel, au contraire, n'a [illegible] une nombreuse armée pour le gérer [illegible] le peuple, puisqu'il est lui-même le [illegible] et que la volonté du peuple est [illegible] souveraine, il n'a pas besoin d'une [illegible], mais dans l'intérêt de la société, et [illegible] raison, il est autant porté à la paix que [illegible] en est éloigné. Car si la guerre [illegible] de la noblesse, la paix est la vie de la [illegible] nation, ou elle ne pas de gens [illegible] N'a, de cordons et d'ingalilettes : [illegible] de productions, de sciences et de [illegible] Elle trouve ces biens dans la paix, [illegible] ne les pas seulement. Elle aspire donc à [illegible] par tendance et par nature. Et, par une [illegible] loi d'harmonie, tout en prétiquant la [illegible] politique, elle puise dans la richesse [illegible] et dans la paix ses forces inébranlables [illegible] guerre, ajournera le vieil esprit militaire [illegible] de despotisme veuant pour son unique [illegible] au droit.

Mais, comme dans ce cas la guerre est presque [illegible] débattue devant l'opinion, dans la [illegible], elle est toujours une chose [illegible] fonlée sur de sérieuses raisons. Il faut [illegible] pouvoir vraiment déclarer au grand jour [illegible] le fait, ici, écrit-on pour détourner du pays [illegible] du feu du canon. Aucune guerre ne [illegible] ameutéraient à la légère pour une [illegible] ou par une intrigue. Mais le jour où elle [illegible] intéresse par l'honneur national ou le bonheur [illegible] défense, alors le pouvoir peut le faire, il [illegible] et toute accorde. Car dernière son [illegible] à une autre raison encore plus terrible, [illegible] qui enfante au besoin des soldats, [illegible] ces des soldats, des héros. Car [illegible] un artilleur il a une artillerie aussi [illegible] idée de liberté qui lui crée par[illegible] cette idée qui est [illegible] et qui met d'avance par conséquent [illegible] de son côté.

[illegible] Europe sans conquis la liberté [illegible], le despotisme russe aura cessé [illegible] Et le saint bien. Voilà pourquoi il [illegible] énergiquement au toute circonstance [illegible] de la liberté. Il la combat, alors [illegible] à sa décharge, au nom de toute révolte [illegible] de toute anarchie. Enfin [illegible] haine de toute révolution et par [illegible] l'anarchie qu'il a autrefois continuel[illegible] la Pologne, qu'il a soulevé la [illegible] contre la Turquie, patronne [illegible] de la Morée, et qu'aujourd'hui par [illegible] que par son assistance de St. Jean Baptiste ; nous avons encore 2 et 3 mâtereaux, qui vous quatrheures. Le chiffre des personnes blessées [illegible] depuis trois mois, est de 300 environ, pour la paroisse St. Jean Baptiste seulement. C'est le huitième de la population.

Notre service de la malle de la côte continue à se faire de la plus déplorable façon. Voici une lettre qu'en maître de poste, M. C. E. Perret, adresse au *Mechacebée* :

Bureau de poste d'Edgard, ce 13 novembre 1853.

A monsieur l'Editeur du *Mechacebée*,

Monsieur,

Veuillez, je vous prie, insérer dans vos colonnes, les justes plaintes que j'ai à adresser à M. Kendall, directeur des postes à la Nouvelle Orléans.

Depuis huit jours, aucun bateau de la malle ne s'est arrêté à mon bureau, pour prendre les sacs de la Nlle Orléans, de sorte que j'ai été obligé, pour faire parvenir le sac qui contenait les lettres d'affaires très pressées, de l'expédier à mes frais et risques, par le paquet Mary Foley, capitaine Hampton.

Le New Latcon, prétend qu'il a trop de frêt pour s'arrêter ou descendant, de sorte qu'il nous emporte nos sacs de cuir, jusqu'en ville, d'où ils nous reviennent, Dieu sait comme et quand, car le service régulier de la poste est totalement suspendu.

Les maîtres de postes ne savent plus maintenant quels sont les jours de l'arrivée et de départ des bateaux de la malle.

Ainsi, samedi dernier, il a plu à M. Kendall, d'envoyer la poste par le *Belle-Donna*, sachez de Pontchartrain, le dimanche par le *Grapel*, bateau de course qui n'en avait préparé ses sacs. Même chose a eu lieu mercredi, par le *Natchez*. Il va sans dire qu'aucun de ces deux bateaux n'a jugé à propos de s'arrêter à son retour, de sorte que depuis huit jours, les lettres et les journaux me parviennent en cet endroit. Je ne sais à quoi attribuer cette manière administrative de diriger les postes de la Nouvelle-Orléans, de M. Kendall.

Recevez monsieur de,

C. E. PERRET.

On lit dans le *Mechacebée* :

BATEAU DE LA MALLE. — Dimanche dernier, le bateau des bateaux nanti de la malle postale, entre St-Louis et la Nlle-Orléans, est arrivé à Saint Jean Baptiste. Le supérieur nous dit que le courrier serait arrivé le 7 décembre prochain. Les 20 steamers qui y servent employés, sont maintenant tout prêts à marcher. Ces steamers, construits expressément pour la malle, sont excessivement élégants et riches.

COUR DE DISTRICT. — La Cour [illegible] aujourd'hui dans notre paroisse. [illegible] Albert Duffel, reçu [illegible] l'examen [illegible] un jury, a [illegible] [illegible] [illegible]